

ELECTION A LA PRESIDENCE DE SORBONNE UNIVERSITE

Scrutin du 17 novembre 2017

ACTE DE CANDIDATURE

Je soussigné (e) NOMMONTACIE..... PrénomCLAUDE.....

Corps / Fonction :

Professeur des Universités en Informatique pour les Sciences Humaines / Directeur de l'UFR
de Sociologie et d'Informatique pour les Sciences Humaines de l'Université Paris Sorbonne

Adresse Administrative :

Bureau D210 Maison de la Recherche 28 rue Serpente 75006 Paris

████████████████████
Déclare être candidat ou candidate à la Présidence de Sorbonne Université.

Attention : Le candidat ou la candidate joindra à cet acte de candidature une photocopie de sa pièce d'identité ainsi qu'une déclaration d'intention.

A Paris le 28 Novembre 2017

Signature :

CM / 

Déclaration d'intention pour la présidence de Sorbonne Université

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à la présidence de Sorbonne Université au nom du collectif « Ensemble vers notre nouvelle université ». Nous avons la vision d'une nouvelle université au cœur de Paris et de l'Ile-de-France, porteuse de projets majeurs de recherche et de formation au service de la communauté universitaire, parisienne et francilienne, réactive dans ses processus de décision avec une primauté à la concertation, et assurant le bien-être de ses personnels et de ses étudiants. Notre ambition pour Sorbonne Université est qu'elle soit une université fédératrice, structurante, numérique et ouverte, s'appuyant sur des facultés en responsabilité. Notre projet se décline selon sept axes : - des formations pour tous, - recherche, pluridisciplinarité et interdisciplinarité, - campus numérique, - qualité de vie au travail, - vie étudiante, - ouverture sur la ville, - facultés en responsabilité.

Des formations pour tous

Plusieurs types de cursus devraient pouvoir coexister dans les formations de licence : des cursus monodisciplinaires classiques, des cursus pluridisciplinaires, des cursus de type majeure-mineure avec la possibilité d'un assouplissement des contraintes actuelles (mineure allégée, double mineure, ...), des cursus sélectifs. Le but serait d'amener en trois ans au moins 50% d'étudiants du baccalauréat à une licence garantissant soit une poursuite d'études en master, soit une insertion professionnelle (développement d'une préparation aux concours administratifs, licences professionnelles, ...). La politique des stages et la pratique de la césure doivent être encouragées et amplifiées car elles participent pleinement à l'insertion de nos étudiants. Des dispositifs d'accompagnement pédagogique en numérique et en présentiel financés grâce aux investissements d'avenir seront destinés aux étudiants souhaitant suivre un cursus sans en posséder tous les attendus. Les bacheliers pourront également se voir proposer une orientation pour un cursus pluridisciplinaire avec l'objectif de rejoindre le cursus souhaité en L2 au mieux ou sinon en L1. Une réflexion de la communauté aura lieu sur la poursuite d'étude en master des cursus de type majeure-mineure, ainsi que sur la création de masters viables adaptés à ces cursus. La politique de formation en master sera gérée au niveau de chaque faculté. Cependant, pour améliorer notre attractivité internationale, la création de cursus de master et de doctorat internationaux de type Erasmus Mundus sera étudiée et encouragée. Les incitations à la mastérisation des études paramédicales dans un cadre inter-facultaire devront également être débattues.

Recherche, pluridisciplinarité et interdisciplinarité

Les initiatives pluridisciplinaires doivent être encouragées dans les cursus de formation et dans les programmes de recherche. Notre but est de promouvoir une pluridisciplinarité réelle et une interdisciplinarité féconde avec une écoute et un soutien spécifique, une politique de recherche inter-facultaire, l'identification des synergies et un meilleur suivi des carrières pluridisciplinaires. Les autres éléments de notre projet pour la recherche à Sorbonne Université sont la création d'un *Sorbonne Data Center* pour valoriser tous les programmes de recherche et leurs résultats, le développement d'une activité muséographique et d'une valorisation patrimoniale, la création de prix pour la recherche scientifique, médicale et littéraire.

Les récents résultats des appels à projets des programmes d'investissements d'avenir ont montré qu'il est indispensable d'anticiper et de coordonner les réponses aux prochains appels comme la vague 2 des Écoles Universitaires de Recherche en 2019. Une réflexion semblable doit être menée sur notre participation à la politique de recherche de l'Ile-de-France. La politique de la recherche sera gérée au niveau de chaque faculté avec une coordination au niveau de Sorbonne Université pour les projets de recherche structurants, le soutien à la recherche et le dialogue stratégique avec les organismes de recherche.

Campus numérique

Les établissements fusionnés de Sorbonne Université ont pris un retard considérable dans ce domaine. Le combler augmenterait fortement l'attractivité de notre université. Cette transformation sera au service de pédagogies innovantes et d'une meilleure gestion des espaces et créera une identité Sorbonne Université. Les sommes mises en jeu sont considérables (plusieurs dizaines de millions d'euros) sans être excessives par rapport aux gains espérés, à savoir la mise à disposition d'outils numériques performants en termes d'administration, de formation et de recherche, une amélioration significative des conditions de travail de l'ensemble de la communauté ainsi que du taux de réussite des étudiants. Pour ce campus numérique, des

investissements lourds seront nécessaires sur les infrastructures, les plateformes numériques ainsi que sur le suivi administratif et pédagogique des étudiants. Le financement proviendrait des investissements d'avenir et du plan du gouvernement pour la réussite dans l'enseignement supérieur.

Qualité de vie au travail

Une vice-présidence « qualité de vie au travail (QVT) » sera chargée de mettre en lien les professionnels de la santé et de la prévention et les autres acteurs (RH, médiateur, mission égalité homme-femme, CHSCT) pour une démarche QVT globale et cohérente avec des propositions sur l'organisation du travail. Cette politique de QVT, cruciale en période de fusion, permettra à l'ensemble du personnel d'avoir : - de l'intérêt pour son travail, - un sentiment d'implication et de responsabilisation, - une reconnaissance et une valorisation du travail effectué - un rapport harmonieux entre vie professionnelle et vie privée, - un espace de travail confortable dans un environnement serein avec des outils adaptés. Par exemple, le télétravail sera mis en place sur la base du volontariat conformément à la législation, sans tabou ni démagogie. Nous avons fait le choix d'une culture du « savoir travailler ensemble » pour tous les personnels. Les autres éléments de notre projet pour la QVT sont la prise en compte des interruptions de carrière dans les critères de promotion ou de recrutement, une attention particulière pour les agents ne relevant pas de l'organisme en charge de la gestion de leur unité, la poursuite de la politique volontariste d'accueil des personnes handicapées, l'unification par le haut pendant la mandature de la politique de rémunération et des conditions de travail, une politique immobilière innovante, la création d'un service d'action sociale, culturelle et de loisir pour toute la communauté universitaire, ainsi qu'un dialogue social permanent.

Vie étudiante

La vie étudiante est riche et active au sein de nos campus. Elle comporte plus d'une centaine d'associations et quelques beaux fleurons comme le chœur et orchestre de Sorbonne Université (Cosu). Elle doit cependant être développée pour créer un réel sentiment d'appartenance à Sorbonne Université et augmenter notre attractivité auprès des étudiants étrangers. Plusieurs éléments sont indispensables pour la dynamiser : - création de lieux de vie à partir de l'analyse de la mobilité étudiante, - usage d'un espace permanent pour les associations à l'image de ceux proposés aux syndicats, - projets fédérateurs comme par exemple la création d'une plateforme d'édition communautaire avec des concours (premier roman, nouvelles, poésie, vulgarisation, oeuvre musicale, ...), - et plus largement la création de contenus ou d'objets par les étudiants à destination de la communauté universitaire par l'intermédiaire d'une médiation numérique. Pour une meilleure implication des étudiants dans ce processus, Le vice-président étudiant sera choisi tous les deux ans par les élus étudiants.

Ouverture sur la ville

Nos campus doivent être au coeur de la cité. Plusieurs projets ont été lancés par la Ville de Paris ces dernières années pour promouvoir l'identité universitaire de Paris, parmi lesquels celui du Plan Paris Campus de 2012, projet confié à une agence parisienne pour réfléchir à la valorisation de Paris comme ville universitaire. L'université n'y a pas été impliquée, ainsi que dans toutes les autres études la concernant. D'autres appels d'offre ont été lancés par la Ville de Paris dans le cadre de l'innovation : Réinventer Paris 1 (2014) et 2 (2017) qui cherchent à relancer Paris à travers des opérations d'aménagement innovantes ayant deux objectifs principaux : la protection de l'écosystème et l'utilisation du numérique comme facilitateur. Notre université est concernée directement par ces appels d'offre et se doit donc de s'y impliquer en créant avec la Ville de Paris et la région Ile-de-France un partenariat gagnant-gagnant basé sur un échange de compétences, de services et d'espaces. Nous pouvons être initiateur d'un campus numérique de la cité, acteur de la diffusion de la culture scientifique, proposer des projets abondés par le budget participatif, participer et revitaliser la vie de quartier. Il y a une place pour notre université, rassemblant les différents sites de Sorbonne Université, dans les réflexions qui sont à l'ordre du jour dans les universités du monde entier. Un résultat à court terme de cet urbanisme tactique pourrait être l'organisation des espaces autour et dans nos campus au service de la communauté universitaire et du quartier. Cela permettrait également d'obtenir d'autres sources de financements pour nos opérations immobilières à l'image de la maison des initiatives étudiantes de la Ville de Paris.

Facultés en responsabilité

La résilience d'une organisation dépend de son maillon le plus faible. Il s'agit pour Sorbonne Université de la qualité de la relation entre l'Université et les Facultés. Nous proposerons au conseil d'administration que conformément aux possibilités offertes par l'article L 713-1 du chapitre III (intitulé « Les composantes des

universités ») du livre VII du code de l'éducation, soit inscrite dans les statuts de Sorbonne Université la délégation aux facultés des compétences sur la gestion de leur budget et de leurs personnels. Pour exercer ces délégations, les facultés comprendront des services centraux facultaires dont le périmètre (scolarité, finances, communication, systèmes d'information, patrimoine et logistique, direction, ressources humaines, recherche) permettra une gestion de proximité efficace et démocratique avec le souci de circuits de décisions courts.

Mercredi 29 novembre 2017

Claude Montacié



Professeur des Universités
en Informatique pour les Sciences Humaine